

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00092

Numéro SIREN : 812 287 761

Nom ou dénomination : 2 JM BATIMENT

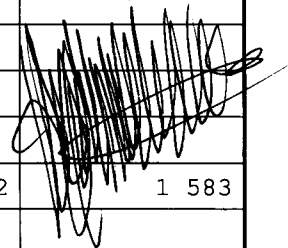
Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2023 sous le numéro de dépôt 22198

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 15
 Adresse de l'entreprise 156 BOULEVARD DE SAINT MARCEL 13011 MARSEILLE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 1 2 2 8 7 7 6 1 0 0 0 2 5 Néant *

				Exercice N clos le, N-1		3 1 1 2 2 0 2 2		3 0 0 9 2 0 2 1	
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net	
		1		2		3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 100	AG		1 100		1 100	
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	6 263	AU	5 391	872		1 583	
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	154	CV		154		154	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières*	BH	60 133	BI		60 133		20 048		
TOTAL (II)	BJ	67 650	BK	5 391	62 259		22 886		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
DIVERS	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	538 070	BY		538 070		436 412	
	Autres créances (3)	BZ	448 796	CA		448 796		403 301	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	259	CE		259		259	
	Disponibilités	CF	12 098	CG		12 098		14 548	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 865	CI		7 865		5 334	
	TOTAL (III)	CJ	1 007 089	CK		1 007 089		859 854	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 074 739	1A	5 391	1 069 348		882 740	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	60 133	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :			

copie certifiée conforme à l'original le GERANT



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadran

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.50.....0.00.....)	DA	150 000	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 000	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	67 055	54 824	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 057	17 231	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	236 112	232 055	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	393 239	304 925	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	93 149	993	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 846	15 643	
	Dettes fiscales et sociales	DY	329 552	318 178	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	450	10 946	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	833 236	650 684		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 069 348	882 740		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	707 289	440 684	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9 781	18 438		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		2 JM BATTIMENT				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			FG	2 119 635	FH		FI	2 119 635	1 696 262
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 119 635	FK		FL	2 119 635	1 696 262	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	84	17 441	
	Autres produits (1) (11)					FQ	63	54	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 119 782	1 713 757
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	195 453	158 299	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	26 091	8 365	
	Salaires et traitements*					FY	1 562 615	1 246 580	
	Charges sociales (10)					FZ	320 984	257 556	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	711	417
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	46	17 412	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 105 900	1 688 630	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	13 882	25 127	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2	1	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	2	1	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 761	4 343	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	7 761	4 343	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 758)	(4 342)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 123	20 784	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 008	137		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 008	137		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 008)	(137)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 059	3 416		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 119 784	1 713 758		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 115 727	1 696 526		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 057	17 231		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	6 723	4 763	
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	84	561		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	13 250	13 920		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	13 250				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
						4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	1 100	KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]	KP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	660	KW	
		Matériel de transport *		KY		KZ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	5 603	LC	
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
	Avances et acomptes			LK		LL	
	TOTAL III			LN	6 263	LO	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
Autres participations		8U	154	8V			
Autres titres immobilisés		1P		1R			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	20 048	1U	1 070 324		
TOTAL IV		1Q	20 202	1R	1 070 324		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	27 565	0H	1 070 324

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW	1 100	1X	1 100
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM	660	MN	660
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	5 603	MT	5 603
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		
TOTAL III			IY		NG	6 263	NH	6 263	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W
	Autres participations		I0		0X		0Y	154	0Z
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 030 239	2F	60 133	2G
	TOTAL IV		I3		NJ	1 030 239	NK	60 287	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	1 030 239	0L	67 650

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CORPORELLES

FINANCIÈRES

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	660	QE		QF		QG	660
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 020	QM	711	QN		QO	4 731
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	4 680	QV	711	QW		QX	5 391
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	4 680	QP	711	QQ		QR	5 391

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4			R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S3	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W2	
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8			W9	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO	
TOTAL III										
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	60 133	UV	60 133	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	58 650		58 650						
	Autres créances clients	UX	479 420		479 420						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	UO								
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	165		165						
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	438 761		438 761						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	9 869		9 869						
	Charges constatées d'avance	VS	7 865		7 865						
	TOTAUX			VT	1 054 865	VU	1 054 865	VV			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	393 239		267 292		125 947				
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	16 846		16 846						
Personnel et comptes rattachés		8C	45 740		45 740						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	70 643		70 643						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E	1 059		1 059						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	211 804		211 804						
publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	305		305						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	93 149		93 149						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	450		450						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	833 236	VZ	707 289		125 947			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	30 635	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	56 695	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main tax form table with columns for 'I RÉINTEGRATIONS', 'II DÉDUCTIONS', and 'III RÉSULTAT FISCAL'. Includes sub-sections like 'Charges non admises en déduction', 'Régimes d'imposition particuliers', and 'Mesures d'incitation'. Rows include WA, WB, XE, etc., with numerical values.

Cegid-Quadrans

Désignation de l'entreprise : <u>2 JM BATIMENT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	(0)	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)	
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	54 824	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	5 000					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	17 231		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	OF	72 055			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	67 055					
							TOTAL II	72 055					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		XQ	17 568	33 753				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	96 414	74 133				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	81 471	50 413				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	195 453	158 299				
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	2 544	1 111			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés					ZS		9Z	23 547	7 254				
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	26 091	8 365					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	430 039	339 252				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	35 966	32 536				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*						OB	9 168					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑦	⑧	⑨	
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			(A)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)				(B)			
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪				(ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸		❹	❺	❻
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art 3 -1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

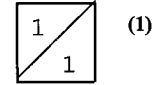
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2 JM BATIMENT		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/10/2021		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	5
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	0
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	2 119 635
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	2 119 635
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	63
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	84
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	147
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		ON	5 196
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	143 009
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	46
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	148 250
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
			1 971 531
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	1 971 531
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 695 708
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2021
		GZ	31/12/2021
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="990"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text" value="10"/>

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	<input type="text" value="SAS"/>	Dénomination	<input type="text" value="J.J.M.M."/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="810998096"/>	% de détention	<input type="text" value="99.00"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text" value="990"/>
Adresse :	N° <input type="text" value="1840"/>	Voie	<input type="text" value="CHEMIN JAS DE DAVID"/>		
	Code postal <input type="text" value="83270"/>	Commune	<input type="text" value="ST CYR SUR MER"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
	Nom marital <input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Naissance :	Date <input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Titre (2)	<input type="text"/>	Nom patronymique	<input type="text"/>	Prénom(s)	<input type="text"/>
	Nom marital <input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Naissance :	Date <input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102021	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
2 JM BATIMENT			156 BOULEVARD DE SAINT MARCEL		
SIRET	8	1	2	2	8
	7	7	6	1	0
	0	0	0	2	5
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	7 056	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%		
Autres PV imposables à 19%			PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6C/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2085-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom		
			NIF		
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom		
			NIF		

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			OUI	X	NON
			Si oui, indication du logiciel utilisé		CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
AUDIT ETUDES & COMPTA Cabinet d'Expertise Compta 427 CHEMIN DE VOSGELADE 06140 VENCE Tél: 04 97 02 20 00			Tél:		
OGA/OMGA	Viséur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	31/05/2023	Lieu: MARSEILLE
			Qualité et nom du signataire: LE GERANT		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné			Signature: MOUNILLOT Jean-Pierre		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

M a a ru de di ri ui 1	a e a r a c i e e e a	a e a r u a i e e c a r du e r i c e de i r e	b
M a de di ri ui c r r e da de r u r a i u a a a e d a c i e d i e a e e i c i a i r e 2	c		
M a de r a a c e u a c e c e i a u x a c i a c i a i r e e r e u r de a r i d i r e c e e i a r e r e	d		
M a de di ri ui			e
a u r e u e c e e i e e a			f
c e d c i d e u 3			g
			h
M a de r e u d i r i u i i e a a e e de 0 r u a u 2 du 3 de a r i c e 15 du C I			i
M a de r e u d i r i u i i e a a e e de 0 r u a u 2 du 3 de a r i c e 15 du C I			j
M a de r e e u r a r i 5			Total (a à h)

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

N r d i c i e e u a i a r 3 6 a I l l a u C SARL u e a c i SCA a c i r a SNC u SCS a c i e u c a d i SE e d e c r r i a i r e de a i r e a c i r a u c a r i c i a	ur e SARL	S e e r e a u c u r de a r i d e r a e u e u r a i e e d e i u r e c i c a u e a c i r a u d i c 1 i r e de r a i e e u e i d e i r e u r e r a i a i r e de r a i u a r e r u r a i de e c i d a a c i						
	N r e de a r c i e a a r e a c a u e a c i e u e r r i u e u u r u i	A e a u c u r d e a u e e e e r e e e e c u	M a d e e e r e e					
			i r e de r a i e e u e i r r e e	i r e de r a i de r e r e a i de i i e d e d a c e e	i r e de r a i r e i e a u r e u e c e u x i d a e			
		l d e i r a i a i r e	Re u r e e	l d e i r a i a i r e	Re u r e e			
J.J.M.M. ASSOCIE 1840 CHEMIN JAS DE DAVID 83270 ST CYR SUR MER	990							
M MOUNILLLOT Jean-Pierre ASSOCIE 1840 Chemin du 83270 ST CYR SUR MER	10	2022	60 000					

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

M a r u de a a i r e a r a c i a i e d e e c r i e d a e DADS e e r e a u x a r e i u c r a e a u x a d i c a a	
R r c e i d r a i r e d e c i i e d e c u r a e	
MOINS VALUES A L'ON TERME IM OS ES	0 15 1
MVLT r e a r e r e r u e r e de e x e r c i c e	
MVLT i u e u r e VLT de e x e r c i c e	
MVLT r a i e a u c u r de e x e r c i c e	
MVLT r e a r e r e r	

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

M a c u u de d e e r e e e i u r e r e u a e a i u u a u r e d c u e e e r u a u i r e de e x e r c i c e	
N r e de r e u a e a i u u a u r e d c u e d i r a u i r e de e x e r c i c e	

2 JM BATIMENT

156 BOULEVARD DE SAINT MARCEL

13011 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/10/2021 AU 31/12/2022

AUDIT ETUDES & COMPTA

Cabinet d'Expertise Compta

427 CHEMIN DE VOSGELADE

06140 VENCE

04 97 02 20 00

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il convient toutefois de préciser que l'exercice précédemment clôturé au 30 septembre de chaque année, a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.

Cet exercice ouvert le 01/10/2021 est d'une durée de 15 mois afin de se clôturer le 31 décembre.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 100		
Installations générales agencements aménagements divers	660		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 603		
TOTAL	6 263		
Autres participations	154		
Prêts, autres immobilisations financières	20 048		1 070 324
TOTAL	20 202		1 070 324
TOTAL GENERAL	27 565		1 070 324

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 100	1 100
Installations générales agencements aménagements divers			660	660
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 603	5 603
TOTAL			6 263	6 263
Autres participations			154	154
Prêts, autres immobilisations financières	1 030 239		60 133	60 133
TOTAL	1 030 239		60 287	60 287
TOTAL GENERAL	1 030 239		67 650	67 650

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	660			660
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 020	711		4 731
TOTAL	4 680	711		5 391
TOTAL GENERAL	4 680	711		5 391

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	711				
TOTAL	711				
TOTAL GENERAL	711				

ATTENTION - RESULTAT BILAN diffèrent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 31/12/2022

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	60 133	60 133	
Clients douteux ou litigieux	58 650	58 650	
Autres créances clients	479 420	479 420	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	165	165	
Groupe et associés	438 761	438 761	
Débiteurs divers	9 869	9 869	
Charges constatées d'avance	7 865	7 865	
TOTAL	1 054 865	1 054 865	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	393 239	267 292	125 947	
Fournisseurs et comptes rattachés	16 846	16 846		
Personnel et comptes rattachés	45 740	45 740		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 643	70 643		
Impôts sur les bénéfices	1 059	1 059		
Taxe sur la valeur ajoutée	211 804	211 804		
Autres impôts taxes et assimilés	305	305		
Groupe et associés	93 149	93 149		
Autres dettes	450	450		
TOTAL	833 236	707 289	125 947	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 635			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 695			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales ordinaires	100.0000	1 500			1 500

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	42 480
Total	42 480

Charges à payer

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 865
Total	7 865

ATTENTION : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

2 JM BATIMENT
Société à Responsabilité Limitée
Capital : 150 000 Euro
SIEGE SOCIAL : 156 Boulevard SAINT MARCEL
13011 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 812 287 761

PROCES – VERBAL DE LA DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE TRENTE JUIN
A 18 Heures,

Les associés se sont présentés au siège social pour l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes sur convocation de la gérance.

Sont ainsi présents :

- | | |
|--|-------------|
| ● La SAS JJMM, propriétaire de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts, ci | 1 485 parts |
| Société représentée par son PDG, Monsieur Jean-Pierre MOUNILLOT, | |
| ● Monsieur Jean –Pierre MOUNILLOT, propriétaire de dix parts, ci | 15 parts |

Soit la totalité des parts composant le capital social,	
MILLE CINQ CENT parts, ci.....	1 500 parts

Monsieur Jean –Pierre MOUNILLOT préside la séance, en sa qualité de gérant.

Monsieur le Président dépose sur le bureau documents ci-après énumérés :

- Le bilan au 31 décembre 2022
- Le rapport de gestion de l'exercice
- Le rapport spécial.
- Les documents annexes.
- Le texte des résolutions proposées.

Monsieur le Président déclare que ces mêmes pièces ont été établies par lui-même, ce dont l'assemblée générale lui donne acte.

Puis Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Quitus au gérant
- Affectation des résultats
- Conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce
- Questions diverses

1° Résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

2° Résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 4 056,71 € au poste de report à nouveau qui présente un solde créditeur de 71 112,07 € après affectation

La réserve légale d'un montant de 15 000 € est intégralement dotée.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

3° Résolution

L'assemblée générale, sur la base du rapport spécial de la gérance concernant les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, décide d'approuver lesdites conventions.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

4° Résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original de l'assemblée générale afin d'effectuer toutes les diligences et formalités nécessaires.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n° 65-566 du 12 juillet 1965, l'assemblée générale mentionne qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours de cet exercice.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 Heures.


Jean - Pierre MOUNILLOT


Jean - Pierre MOUNILLOT
Pour la SAS JJMM

2 JM BATIMENT
Société à Responsabilité Limitée
Capital : 150 000 €
SIEGE SOCIAL : 156 Boulevard SAINT MARCEL
13011 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 812 287 761

**RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Conformément aux textes légaux et réglementaires, le gérant a établi le présent rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les comptes annuels de cet exercice.

I – Présentation des états financiers

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis selon les directives du Nouveau Plan Comptable et en application de la loi du 24 juillet 1966.

Je tiens à préciser que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

II- Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

L'activité de l'exercice 2021/22, d'une durée de 15 mois, a permis de réaliser :

- | | |
|---|-------------|
| ● Un chiffre d'affaires H. T. de | 2 119 635 € |
| ● Transfert de charges et reprise provision | 84 € |
| ● Autres produits divers | 63 € |

Soit un total de produits d'exploitation de 2 119 781,89 Euros

Durant cet exercice, nos charges d'exploitation se sont élevées à	2 105 900 €
Nous avons ainsi réalisé un bénéfice d'exploitation, d'un montant de	13 882 €

Compte tenu de :

Résultat financier = Charge nette d'un montant de	7 758 €
Résultat exceptionnel = Charge nette d'un montant de	1 008 €
Impôt sur les bénéfices	1 059 €

Cet exercice se clôture avec un bénéfice net comptable de 4 056,71 Euro

III – Affectation des résultats

Le gérant prévoit d'affecter le bénéfice de 4 056,71 € au poste de report à nouveau qui présente un solde créditeur de 71 112,07 € après affectation

La réserve légale d'un montant de 15 000 € est intégralement dotée.

IV – Activité en matière de recherche & développement

Compte tenu de la nature de notre activité, aucun budget n'a été consacré à la recherche et au développement

V – Evolution et perspectives d'avenir

Le gérant précise que cet exercice qui devait se clôturer au 30/09/2022 a été prolongé jusqu'au 31/12/2022.

Le chiffre d'affaires d'un montant de 2 119 634 € a permis de réaliser un bénéfice net comptable de 4 057 € après impôt.

VI – Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

NEANT

VII – Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, je précise qu'aucune distribution n'a eu lieu, ni au cours de cet exercice ni au cours de l'exercice précédent.

Conclusion

Conformément aux dispositions légales, le présent rapport sera annexé au procès-verbal de résolutions relatif à l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de leur gestion à vos gérants pour l'exercice écoulé.

Le Gérant



2 JM BATIMENT
Société à Responsabilité Limitée
Capital : 150 000 Euro
SIEGE SOCIAL : 156 Boulevard SAINT MARCEL
13011 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 812 287 761

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE

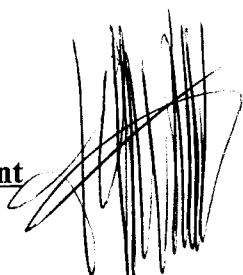
**SUR LES OPERATIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE
REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

En application des dispositions de l'article L 223-19 du code de commerce, le gérant précise les opérations ou conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et ses associés ou son gérant :

● Rémunération du Gérant pour un exercice de 15 mois	75 000,00 €
● Compte courant de Monsieur Jean-Pierre MOUNILLOT Solde créditeur au 31/12/2022 :	217,40 €
● Compte courant de la SAS JJMM – solde créditeur au 31/12/2022 :	92 931,87 €
● Compte courant (Groupe) de la SARL 2 JM Interim. Société sœur ayant le même gérant, M. Jean-Pierre MOUNILLOT Solde débiteur au 31/12/2022 :	438 761,49 €
● Prestations facturées par la SAS JJMM Montant total H.T. facturé durant l'exercice d'une durée de 15 mois :	51 150,00 €

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées

Le Gérant





S.A.S. AUDIT ETUDES & COMPTA

Société d'expertise comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre – Région de Marseille
SAS au capital de 1 000 € - 909 967 259 RCS GRASSE
Siège : 427 Chemin de Vosgelade - « Le Mas Raoum » - 06140 – VENCE
tél : 00 334 97 02 20 00

@dresse : audit.etude.compta@orange.fr

Greffe du Tribunal de Commerce
2, rue Emile POLLAK
13291 MARSEILLE CEDEX 6

Vence, le 13 novembre 2023

Concerne : SARL 2JM BATIMENT
RCS MARSEILLE 812 287 761

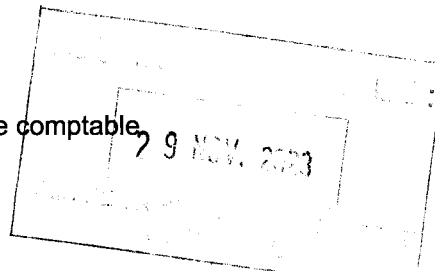
Nos réf: MD/2311005

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les documents suivants, concernant notre client ci-dessus référencé :

Exercice 2022:

- Bilan au 31/12/2022 : liasse fiscale et annexe comptable,
- PV d'assemblée générale ordinaire
- Rapport de gestion
- Rapport spécial



Vous trouverez également un chèque de 45,02 € en règlement des frais.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir enregistrer ces deux dépôts des comptes annuels.

Dans cette attente,
Recevez, Madame, Monsieur, le Greffier, l'assurance de nos respectueuses salutations.

P/O

Claude PAOLANTONACCI DENIS
Expert-comptable DPLE